

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2013 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Île-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2013-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 10 septembre 2013 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 9 juillet 2013
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Immeubles de la MRC
 - 5.1.1 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.1.2 Poste de la SQ
 - 5.2 Plan de travail annuel – État de situation au 1^{er} septembre 2013
 - 5.3 Service d'évaluation
 - 5.3.1 Projet d'inspection avec des portables
 - 5.3.2 Dépôt des rôles 2014-2016
 - 5.3.3 Tenue à jour des mutations 2013

- 5.4 Sécurité incendie
 - 5.4.1 État de situation
 - 5.4.2 Informations - Autres
- 5.5 Ventes pour non-paiement des taxes
 - 5.5.1 Autorisation de signature – Acte translatif suite à la vente de l'immeuble de Succession Lemoine-Macpherson et/ou Succession Gabriel Vézina (Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues)
 - 5.5.2 Autorisation pour retrait – Dossier Aéroclub
- 5.6 Tragédie de Lac-Mégantic – Proposition de l'UMQ
- 5.7 AGA de la FQM – Hausse des seuils minimum et maximum d'adjudication des contrats municipaux
- 5.8 CLD – Financement 2013
- 5.9 Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi – Audiences publiques en Chaudière-Appalaches
- 5.10 Ressources humaines
 - 5.10.1 Départ de la directrice générale
 - 5.10.2 Employés de 30 années de service
 - 5.10.3 Nouvelle offre d'emploi – Ressource de relève en évaluation
- 5.11 MADA
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Schéma d'aménagement
 - 6.2 Pacte rural
 - 6.3 Certificats de conformité et avis d'opportunité
 - 6.4 TransCanada – Projet Oléoduc Énergie Est
 - 6.5 Ministère des Transports
 - 6.5.1 Programme d'amélioration du réseau local prioritaire
 - 6.5.2 Route 216
 - 6.5.3 Route 283
 - 6.6 Projets régionaux
 - 6.6.1 Dragage à Berthier sur Mer
 - 6.6.2 Sentiers équestres du Parc des Appalaches
 - 6.6.3 Raid des Appalaches
 - 6.6.4 ZIP et Table de concertation du Fleuve Saint-Laurent
 - 6.6.5 Autres projets
 - 6.7 Capsules vidéo sur Internet
 - 6.8 Énergie éolienne
 - 6.9 Loi sur les mines
 - 6.10 Programme forestier du ministère des Ressources naturelles - CRÉ
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Chambre de commerce de Montmagny – Cocktail Prestige 2013
 - 7.2 Congrès national sur la migration des jeunes en région
 - 7.3 Lettre MAMROT – Exemption de taxes foncières pour les CLD
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de juillet et août 2013
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 5 septembre 2013
 - 8.3 Surplus accumulé en 2012
 - 8.4 Carte de crédit
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 9 JUILLET 2013

2013-09-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 9 juillet 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 IMMEUBLES DE LA MRC

5.1.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

Économie d'énergie : En attente du dernier compte d'Hydro-Québec. Durant les vacances d'été, le lecteur de compteur était un remplaçant et n'a fait aucun relevé du compteur.

Suite à la mise en place des mesures d'énergie, un nouveau tableau à jour des coûts d'énergie comparatifs est déposé pour suivi et information.

Maçonnerie : Le mur de la salle 302-A devra être vérifié.

Mur-rideau (nouveau hall d'entrée au 3^e étage) : Le tout a été réparé par Lévis Construction (joints étaient fissurés).

Fuite de glycol à la CRÉ dans leur salle de géomatique : Un tuyau (vibra) s'est fissuré (probablement un défaut de fabrication). Il y a eu déclaration à l'assureur MMQ et la MRC est en attente de visite pour expertiser les coûts du sinistre.

5.1.2 POSTE DE LA SQ

Panneaux de fibro-ciment qui s'écaillent : Au devis, il y a une garantie de 50 ans. La MRC a contacté le sous-traitant et la compagnie ayant fourni le matériel. En attente des correctifs proposés et des responsabilités de chacun.

5.2 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – ÉTAT DE SITUATION AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013

Un document a été déposé pour discussion à la session d'octobre.

5.3 SERVICE D'ÉVALUATION

5.3.1 PROJET D'INSPECTION AVEC DES PORTABLES

Le projet devait débuter le lundi 9 septembre 2013, mais est reporté dans la semaine du 16 septembre prochain (maladie).

5.3.2 DÉPÔT DES RÔLES 2014-2016

- CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale, un OMRÉ peut, en cas d'impossibilité de déposer le rôle avant le 16 septembre, en reporter le dépôt à une date ultérieure qui ne peut être postérieure au 1^{er} novembre;
- CONSIDÉRANT que le nouvel évaluateur a commencé son mandat contractuel le 1^{er} mars 2013;
- CONSIDÉRANT qu'il est donc nécessaire que la MRC de Montmagny se prévale de l'article 71 pour le dépôt des rôles 2014-2016;

2013-09-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny se prévale de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale et avise le ministre que les rôles 2014-2016 des municipalités suivantes seront déposés d'ici le 1^{er} novembre 2013, soit :

- Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues;
- Municipalité de Cap-Saint-Ignace;
- Municipalité de Berthier-sur-Mer;
- Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ADOPTÉ

5.3.3 AUTRES

Le tableau de la tenue à jour des mutations a été déposé aux directeurs généraux des municipalités locales.

Le retard de trois mois, dû au départ de l'employé qui exécutait ce travail et au processus de recrutement et de formation de la nouvelle ressource, n'a pas été rattrapé. Pour l'instant, considérant qu'il s'agit d'un travail exigeant une précision de traitement sans erreur (pour les implications juridiques en découlant), on exige la qualité et non la quantité même si la nouvelle ressource a un bon rythme de travail. Il est plus probable que le retard soit rattrapé en 2014.

5.4 SÉCURITÉ INCENDIE

5.4.1 ÉTAT DE SITUATION

Un rappel des deux priorités du coordonnateur en sécurité incendie qui sont :

1. Dépôt du rapport annuel au MSP d'ici le 30 septembre 2013;
2. Formation des directeurs incendie pour l'utilisation des logiciels Premières lignes et CAUCA (la formation est prévue autour du 28 septembre prochain ou le samedi suivant).

5.4.2 INFORMATIONS – AUTRES

Le dossier d'achat du camion incendie par la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud devrait se concrétiser d'ici la fin de septembre par un appel d'offres public. La MRC étant signataire du protocole, le MAMROT a fixé trois éléments de suivi à respecter/fournir :

1. Pompiers aptes à conduire le camion;
2. Dépôt du rapport annuel au MSP;
3. Approbation du camion projeté par le MSP (la MRC a mis en contact M. Yves Chayer, directeur incendie de la Ville de Montmagny et ressource mandatée par la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour procéder à la rédaction du devis technique du type de camion retenu par la municipalité, avec M. Dany Lechasseur, du MSP). Donc, depuis le début du projet que le MSP est en discussion avec M. Chayer.

5.5 VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

5.5.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE TRANSLATIF SUITE À LA VENTE DE L'IMMEUBLE DE SUCCESSION LEMOINE-MACPHERSON ET/OU SUCCESSION GABRIEL VÉZINA (SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES)

- CONSIDÉRANT la vente pour taxes du 14 juin 2012;
- CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas eu de retrait dans l'année qui a suivi la vente;
- CONSIDÉRANT la demande de l'adjudicataire d'obtenir un acte de vente finale;

2013-09-04

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : M. YVES LAFLAMME

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Montmagny, l'acte de vente finale à Conservation de la nature – Québec, immatriculé sous le numéro 1142911842, et les documents prévus en vertu des articles 1044 et suivants du Code municipal relativement à l'immeuble connu et désigné comme étant :

*Un immeuble connu et désigné comme faisant partie des lots numéro **TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SOIXANTE-SIX (3 688 066) ET TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT (3 474 987)** du cadastre de Québec, dans la circonscription foncière de Montmagny, sans bâtisse.*

ADOPTÉ

5.5.2 AUTORISATION POUR RETRAIT – DOSSIER AÉROCLUB

LA MRC est dans l'obligation de procéder au retrait de cet immeuble.

2013-09-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à procéder au retrait de l'immeuble vendu pour et au nom de l'Aéroclub Beaugard inc. pour une somme de 1 517,67 \$.

ADOPTÉ

5.6 TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC – PROPOSITION DE L'UMQ

L'UMQ a lancé un appel à la solidarité à l'ensemble du monde municipal afin de venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté suite à la tragédie causée par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole le 5 juillet dernier.

Il est convenu que les municipalités qui souhaitent contribuer avec des dons matériels ou en ressources humaines le fassent de façon individuelle et directement via l'UMQ.

5.7 AGA DE LA FQM – HAUSSE DES SEUILS MINIMUM ET MAXIMUM D'ADJUDICATION DES CONTRATS MUNICIPAUX

- CONSIDÉRANT que l'article 936 du Code municipal stipule qu'un contrat ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite auprès d'au

moins deux fournisseurs, s'il comporte une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$;

- CONSIDÉRANT que cet article a été modifié en 2001 pour augmenter le seuil minimum à 25 000 \$;
- CONSIDÉRANT que celui-ci n'a jamais été modifié ou indexé depuis cette modification;
- CONSIDÉRANT que le prix des biens et services a augmenté de façon régulière et que l'on obtient moins de biens et services aujourd'hui qu'en 2001 avec le même montant de 25 000 \$;
- CONSIDÉRANT que l'esprit de la loi est de permettre aux administrateurs publics d'accorder de façon simplifiée les contrats comportant une dépense mineure;
- CONSIDÉRANT que le seuil minimum d'une dépense prévue par le code ne correspond plus à la réalité des années 2010 et est le même pour une municipalité de 300 habitants ou de 10 000 habitants alors que les réalités économiques ne sont pas les mêmes;

2013-09-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE demander au gouvernement du Québec une hausse du seuil minimum et maximum fixé à l'article 936 du Code municipal stipulant qu'un contrat ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs, s'il comporte une dépense d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$.

DE demander également au gouvernement de considérer les strates de population dans la loi pour les invitations à soumissionner pour les municipalités plus peuplées (par exemple, la hausse du seuil d'invitation à soumissionner de 100 000 \$ à 500 000 \$ pour une ville de 10 000 habitants et plus).

ADOPTÉ

5.8 CLD – FINANCEMENT 2013

2013-09-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE, conformément à la résolution n° 2013-01-13, la MRC de Montmagny avise le ministère des Finances et de l'Économie que, conformément au protocole d'entente de gestion 2012-2014, elle prévoit verser au CLD de la MRC de Montmagny un montant de base de 191 848 \$ ainsi qu'une contribution de 13 432 \$ pour l'exercice 2013, lesquelles sommes sont incluses dans les sommes à être versées au CLD pour l'exercice 2013.

ADOPTÉ

5.9 COMMISSION NATIONALE D'EXAMEN SUR L'ASSURANCE-EMPLOI – AUDIENCES PUBLIQUES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

La CRÉ de la Chaudière-Appalaches a mandaté M. Jean-Guy Breton afin de préparer un mémoire sur la problématique reliée aux nouvelles modalités d'admissibilité à l'assurance-emploi. Les audiences auront lieu en octobre et il serait important que les entreprises vivant des problèmes se manifestent.

5.10 RESSOURCES HUMAINES

5.10.1 DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale a informé le Conseil de la MRC de Montmagny qu'elle quittera ses fonctions de directrice générale à temps plein à compter du 13 septembre 2013 et à temps partiel à compter du 5 novembre 2013.

5.10.2 EMPLOYÉS DE 30 ANNÉES DE SERVICE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a trois employés de 30 années de service;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une situation très intéressante pour un employeur pour le maintien des connaissances au sein de l'entreprise;

2013-09-08

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny verse une prime de reconnaissance de 3 000 \$ par employé ayant ou qui aura 30 années de service d'ici le 31 décembre 2013.

ADOPTÉ

5.10.3 NOUVELLE OFFRE D'EMPLOI – RESSOURCE DE RELÈVE EN ÉVALUATION

- CONSIDÉRANT les travaux de modernisation foncière à débiter sous peu;
- CONSIDÉRANT également le besoin d'assurer une relève des techniciens du service d'évaluation;

2013-09-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny procède à la publication d'une offre d'emploi pour un poste de technicien(ne) en évaluation foncière pour aider à l'intégration de la modernisation et à la relève des techniciens seniors.

ADOPTÉ

5.11 MADA

Un tableau de l'état d'avancement est déposé pour information.

M. Daniel Samson a rencontré les directeurs généraux des municipalités locales le 29 août dernier pour présenter la démarche et les informer du suivi au cours des prochains mois.

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le 28 août dernier, les membres du Comité d'aménagement ont pris connaissance de la dernière version du schéma d'aménagement qui a franchi les différentes étapes de consultation préliminaire.

Des ajustements ont été proposés au texte et il a été recommandé de valider le document auprès du MAMROT avant de procéder à son adoption finale par le conseil des maires.

Dès que le texte et la cartographie seront corrigés et que le MAMROT nous aura informés de la recevabilité du document, une présentation formelle sera faite au conseil pour fin d'adoption.

6.2 PACTE RURAL

Il y aura présentation de projets à la prochaine rencontre de la MRC pour fin d'approbation.

6.3 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ ET AVIS D'OPPORTUNITÉ

Aucun projet présenté.

6.4 TRANSCANADA – PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

La compagnie TransCanada Pipeline a rencontré les maires des municipalités touchées par le tracé proposé ainsi que les propriétaires privés afin de présenter leur projet.

Il y a un mouvement de contestation qui se dessine au sein de la population et d'organisations diverses. Afin de pouvoir prendre une position régionale et de répondre aux questions qui leur seront adressées, les membres du Conseil de la MRC entendent suivre les soirées d'information (le 3 octobre prochain à l'église Saint-Mathieu) et possiblement rencontrer les représentants de TransCanada Pipeline en février 2014.

6.5 MINISTÈRE DES TRANSPORTS

6.5.1 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU LOCAL PRIORITAIRE

Conformément à la décision prise par le conseil en novembre dernier, la MRC de Montmagny a fait part au ministère des Transports de sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

- CONSIDÉRANT que lorsque la MRC de Montmagny était prête à déposer son projet au MTQ, il ne restait plus de fonds dans le programme et que de nouveaux fonds ont été injectés dans le PIIRL;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a réalisé et adopté une priorisation du réseau local ayant une incidence économique supérieure ou constituant des liens intermunicipaux importants;
- CONSIDÉRANT qu'il est opportun de réitérer notre intérêt à participer au programme PIIRL au ministère des Transports.
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide financière Plan d'intervention en infrastructures routières locales;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales;

2013-09-10

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
 APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales) et confirme son engagement à réaliser les travaux d'étude selon les modalités établies dans le cadre du programme.

QUE cette résolution modifie et remplace la résolution n° 2013-01-15 adoptée pour le même sujet.

ADOPTÉ

6.5.2 ROUTE 216

La municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a formulé une demande de réduction de vitesse sur la partie de la route ceinturant le village et à l'intersection de la Route Sirois.

Cette demande a été produite pour des fins de sécurité et de possibilité de développement du réseau de quads.

6.5.3 ROUTE 283

La Route 283 fait l'objet d'une réfection majeure sur deux courts tronçons de 300 mètres au sud de la polyvalente et d'un kilomètre au sud de la Montagne Rolette.

Il est également prévu de corriger la surface de roulement sur des sections très endommagées entre Saint-Paul-de-Montminy et Saint-Fabien-de-Panet.

Une démarche avait été faite auprès de la direction régionale afin d'amorcer un programme sérieux de réfection de cette route, ce qui semble ne pas avoir été pris en considération dans la programmation 2013-2014.

6.6 PROJETS RÉGIONAUX

6.6.1 DRAGAGE À BERTHIER-SUR-MER

Le coordonnateur à l'aménagement informe le conseil que l'Organisme de Bassin versant de la Côte-du-Sud a procédé à la recherche de sites pour satisfaire l'obligation de mesures de compensation environnementales pour le dragage du chenal et de la marina de Berthier-sur-Mer.

L'organisme procède présentement à des validations auprès des autorités compétentes afin de s'assurer de l'acceptation du projet.

M. le maire de Berthier-sur-Mer informe les membres du Conseil de la MRC que l'organisme responsable de la marina et du dragage est inquiet ne pouvoir assumer les frais récurrents de dragage dans les prochaines années.

6.6.2 SENTIERS ÉQUESTRES DU PARC DES APPALACHES

Le 31 août dernier a eu lieu à Saint-Paul-de-Montminy la première randonnée équestre organisée par les Cavaliers du Pays de l'Érable et le Parc des Appalaches.

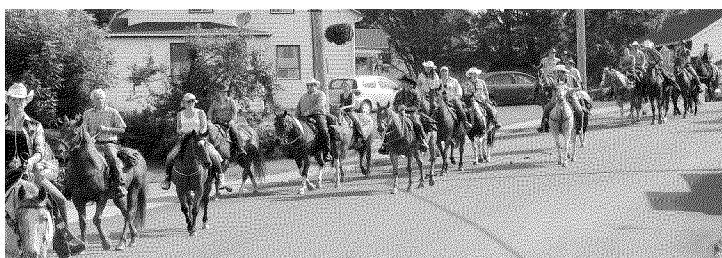
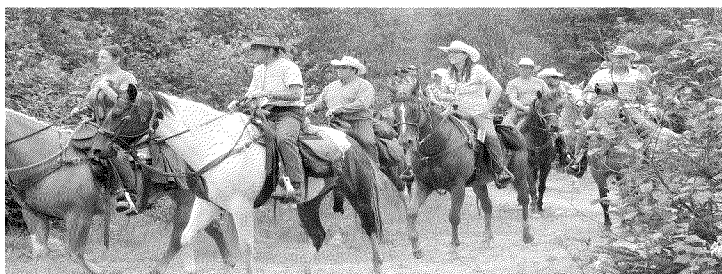
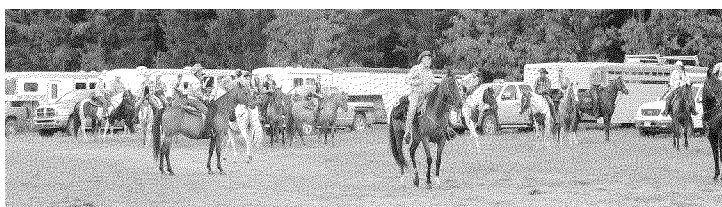
Une trentaine de cavaliers provenant de divers endroits en Chaudière-Appalaches ont franchi une vingtaine de kilomètres sur le tout nouveau réseau de sentiers réalisé par des bénévoles et le Parc des Appalaches.

Le Comité local de Saint-Just-de-Bretenières a récolté les droits de passage nécessaires pour procéder à l'aménagement d'un sentier dans ce secteur.

Il reste aux comités locaux actifs à trouver des droits en direction de Sainte-Apolline-de-Patton et sur le territoire de Saint-Fabien-de-Panet.

Dans Sainte-Lucie-de-Beauregard et Lac-Frontière, des chemins forestiers ou des chemins municipaux pourront être utilisés sans avoir à faire une recherche de nombreux droits de passage.

Pour ce qui est de Notre-Dame-du-Rosaire et de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, les comités sont encore à l'étape de formation.



6.6.3 RAID DES APPALACHES

La 14^e édition du Raid des Appalaches a eu lieu le 8 septembre et a accueilli 197 participants inscrits en plus des accompagnateurs, bénévoles et organisateurs. Si la participation au triathlon (vélo, canot, course) et à l'épreuve de course seulement demeure stable d'une année à l'autre, l'épreuve Cani-Raid a connu une fulgurante progression cette année avec 75 participants.

L'an prochain, cet événement « phare » pour le Parc des Appalaches en sera à sa 15^e édition, ce qui méritera une attention spéciale pour les participants, notamment ceux de la première heure.

6.6.4 ZIP ET TABLE DE CONCERTATION DU FLEUVE SAINT-LAURENT

L'annonce de la Table de concertation pour la Zone de l'estuaire du fleuve (Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup) a été faite par le ministre de l'Environnement.

Une première rencontre de cette table gérée par la ZIP aura lieu le 16 septembre prochain.

6.6.5 AUTRES PROJETS

Sans objet.

6.7 CAPSULES VIDÉO SUR INTERNET

Trois capsules d'une minute sur l'archipel de l'Isle-aux-Grues et une capsule de trois minutes sur le patrimoine ont été produites au cours de l'été.

Il reste à produire une capsule sur le Parc des Appalaches et une sur « C'est fabriqué dans la région de Montmagny ».

6.8 ÉNERGIE ÉOLIENNE

La ministre des Ressources naturelles a annoncé l'appel de projet pour la Gaspésie--Bas-Saint-Laurent (300 MW) et pour le reste du Québec (150 MW). Outre le coût au kilowatt, peu de détails sont connus sur les critères pour le choix des projets qui concernent la MRC de Montmagny (privé, communautaire, priorité, dimension des projets, calcul des coûts de raccordement, etc.)

6.9 LOI SUR LES MINES

Un projet de loi sur les mines a été déposé et reconnaît la possibilité aux municipalités d'exclure des territoires pour l'exploitation minière.

La FQM a émis des commentaires, notamment sur le pouvoir de la ministre de désavouer les restrictions émises par les autorités municipales.

6.10 PROGRAMME FORESTIER DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES - CRÉ

Le 11 juillet dernier, la ministre a annoncé un programme forestier refondu et ayant subi une coupure de 30 %. Le nouveau programme regroupe celui du plan de développement et du Programme de mise en valeur forestier Volet II.

Le programme a été annoncé pour deux ans et les montants octroyés aux régions ne sont connus que pour un an. Il y aura réévaluation de la distribution pour 2014-2015.

Le Parc régional des Appalaches élabore présentement un projet forestier admissible dans le cadre du nouveau programme. Il est à noter que les infrastructures dites habitables ne sont plus admissibles dans le programme (ex. : refuges, toilettes sèches).

7. CORRESPONDANCE

7.1 CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTMAGNY – COCKTAIL PRESTIGE 2013

- CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce de Montmagny prévoit présenter l'évènement « Cocktail Prestige 2013 »;
- CONSIDÉRANT que l'activité est prévue avoir lieu le 15 novembre 2013 à 17h à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault;
- CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce de Montmagny offre à la MRC d'être commanditaire de l'évènement et que l'année dernière la participation de la MRC a été de 1 250 \$.

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise la Chambre de commerce de Montmagny qu'elle contribuera pour une somme de 1 250 \$ à titre de commanditaire de l'évènement « Cocktail Prestige 2013 ».

ADOPTÉ

7.2 CONGRÈS NATIONAL SUR LA MIGRATION DES JEUNES EN RÉGION

L'activité aura lieu du 30 septembre au 3 octobre 2013 à L'Oiselière de Montmagny.

Cet événement d'envergure nationale accueillera des participants provenant de toutes les régions du Québec.

7.3 LETTRE MAMROT – EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES POUR LES CLD

Pour information. Cette lettre vient préciser que le CLD de la MRC de Montmagny est un mandataire de la MRC, donc exonéré de taxes foncières en vertu de la Loi sur le fiscalité municipale.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE JUILLET ET AOÛT 2013

2013-09-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de juillet et août 2013 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1300463	428.97	Neopost Canada Itée
C1300464	5 126.95	Revenu Québec – Service Clic Revenu
C1300465	190.65	Bolduc, Réal
C1300466	334.00	Fonds de l'information foncière
C1300467	655.36	Fédération québécoise des municipalités
C1300468	6 568.29	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1300469	459.90	Corporation informatique Bellechasse
C1300470	9 619.01	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1300471	1 300.00	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1300472	8 149.30	Municipalité de Lac-Frontière
C1300473	12 947.04	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1300474	20 836.00	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard
C1300475	1 300.00	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1300476	16 000.00	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1300477	18 128.54	Municipalité de Cap-Saint-Ignace
C1300478	5 031.77	Municipalité de St-Pierre-de-la-Riv.-du-Sud
C1300479	8 669.65	Municipalité de St-François-de-la-Riv.-du-Sud
C1300480	88 844.95	Ville de Montmagny
C1300481	5 318.75	Interconnexions LD
C1300482	9 947.50	Centre de plein air Ste-Apolline
C1300483	156.37	Les Produits Armand Roy inc.
C1300484	3 171.01	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
C1300485	50 011.83	Campor environnement

C1300486	118.37	Québec linge, service d'uniformes
C1300487	91.10	Cytech Corbin
C1300488	12 340.24	Les Concassés du Cap inc.
C1300489	10 000.00	Les Amis du Parc St-Nicolas
C1300490	15.56	Pause-café Coli-Bris inc.
C1300491	18.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1300492	2 082.96	Sara-Tech – 9127-8697 Qc inc.
C1300493	34.49	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
C1300494	7 000.00	Société de développement de St-Pierre
C1300495	535.00	Multi-Accès
C1300496	4 870.00	Programme RénoVillage
C1300497	6 000.00	Programme PRU
C1300498	10 000.00	Programme RénoVillage
C1300499	23 000.00	Programme PAD
C1300500	8 935.00	Programme RénoVillage
C1300501	9 947.50	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1300502	1 191.79	Municipalité de St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
C1300503	331.02	Bossé, Rosario
C1300504	738.79	Bureautique Côte-Sud enr.
C1300505	15 179.66	Corporation informatique Bellechasse
C1300506	156.82	Société canadienne des postes
C1300507	9 112.00	Municipalité de St-François-de-la-Riv.-du-Sud
C1300508	25 406.74	Ville de Montmagny
C1300509	747.34	René Samson inc., ent. électricien
C1300510	885.31	Informatique EBR inc.
C1300511	1 727.50	Fabrique de St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
C1300512	1 115.12	Laurentide Re/Source inc.
C1300513	8 954.00	École St-Thomas
C1300514	6 000.00	École Mgr-Sirois
C1300515	3 830.10	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1300516	3 649.00	Corporation du 175 ^e de l'Isle-aux-Grues
C1300517	1 897.09	Les Jardiniers mobiles
C1300518	6.90	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1300519	7 302.12	Revenu Canada
C1300520	18 749.61	Ministre du revenu du Québec
C1300521	1 175.76	Desjardins sécurité financière
C1300522	2 630.32	SSQ – Investissement et retraite
C1300523	943.31	Comm. adm. de régime de retraite
C1300524	4 926.94	Hydro Québec
C1300525	861.51	Visa
C1300526	613.43	Revenu Canada
C1300527	11.01	Comm. adm. de régime de retraite
C1300528	1 941.03	Hydro Québec
C1300529	138.72	Société canadienne des postes
C1300530	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
C1300531	894.96	Bureautique Côte-Sud enr.
C1300532	355.05	Fédération québécoise des municipalités
C1300533	53.53	Montmagny Air Service inc.
C1300534	1 149.75	Jacques & Raynald Morin inc.
C1300535	862.31	Inspec-sol inc.
C1300536	1 180.00	Les Arts de la scène de Montmagny
C1300537	1 000.00	Les Arts de la scène de Montmagny
C1300538	21 005.00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
C1300539	9 242.79	IDC Informatique
C1300540	16 370.14	Campor environnement
C1300541	424.95	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1300542	786.74	Koné inc.
C1300543	249.67	Extincteurs Montmagny inc.
C1300544	32.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1300545	33.06	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1300546	53.50	Montmagny Air Service inc.
C1300547	391.89	Télus Québec
C1300548	103.64	Télus Québec
C1300549	1 131.58	Télus Québec
C1300550	1 188.62	Télus Mobilité
C1300551	5 000.00	Municipalité de Berthier-sur-Mer

C1300552	1 500.00	Agence mise en val. forêts privées Appalaches
C1300553	57.77	Pause-café Coli-Bris inc.
C1300554	3 449.25	Le Groupe M. Médias inc.
C1300555	201.22	Association pour la santé publique
C1300556	9 067.80	Revenu Canada
C1300557	22 472.79	Ministre du revenu du Québec
C1300558	1 469.70	Desjardins sécurité financière
C1300559	3 287.90	SSQ – Investissement et retraite
C1300560	806.48	Comm. adm. de régime de retraite
C1300561	544.81	Revenu Canada
C1300562	16 000.00	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1300563	16 000.00	Les Habitations St-Just-de-Bretenières
C1300564	27 731.97	Campor environnement
C1300565	232.00	Fonds de l'information foncière
C1300566	898.90	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C1300567	1 678.19	Bureautique Côte-Sud enr.
C1300568	287.44	Journal l'Oie blanche
C1300569	164.50	Montmagny Air Service inc.
C1300570	281.69	Raymond Chabot Grant Thornton
C1300571	45.00	Carrefour jeunesse-emploi de MRC de Mty
C1300572	4 690.00	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1300573	1 522.44	Société coopérative agricole
C1300574	764.57	MRC de Bellechasse
C1300575	803.66	IDC Informatique
C1300576	2 356.98	Gestion USD inc.
C1300577	3 171.01	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
C1300578	804.83	René Samson inc., ent. électricien
C1300579	93 184.94	Campor environnement
C1300580	150.19	Québec linge, service d'uniformes
C1300581	57.49	Julie Payeur, graphiste
C1300582	31.04	Sani-Fontaines inc.
C1300583	206.96	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1300584	465.65	COMAQ
C1300585	3 995.98	Cytech Corbin
C1300586	7.78	Pause-café Coli-Bris inc.
C1300587	36.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1300588	1 041.48	Sara-Tech – 9127-8697 Qc inc.
C1300589	74.74	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1300590	3 830.10	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1300591	367.92	Maheu & Maheu
C1300592	3 449.25	Le Groupe M Médias inc.
C1300593	9 258.35	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1300594	5 410.00	Programme RénoVillage
C1300595	103.64	Télus Québec
C1300596	907.19	Télus Mobilité
C1300597	160.50	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1300598	2 011.49	Hydro Québec
C1300599	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
C1300600	83.33	Télus Québec
C1300601	913.35	Télus Québec
C1300602	428.98	Neopost Canada ltée
C1300603	227.40	Fédération québécoise des municipalités
C1300604	4 690.00	Municipalité de Lac-Frontière
C1300605	278.85	Ville de Montmagny
C1300606	68.99	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1300607	1 041.48	Sara-Tech – 9127-8697 QC inc.
C1300608	86.23	Service d'entretien Pascal et Patrick
C1300609	378.00	Centraide Québec
C1300610	337.00	Terra Terre solutions écologiques
C1300611	16 000.00	Programme PAD
C1300612	7 473.38	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1300613	2 250.00	Ville de Montmagny
C1300614	1 946.33	Hydro Québec
TOTAL	831 122.18 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 831 122.18 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 5 SEPTEMBRE 2013

Un état sommaire des revenus et dépenses au 5 septembre 2013 est déposé au Conseil de la MRC de Montmagny.

8.3 SURPLUS ACCUMULÉ EN 2012

CONSIDÉRANT la résolution 2013-07-14 répartissant le surplus de l'exercice financier 2012;

2013-09-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny réserve 17 872 \$ du surplus de 27 679 \$ de Administration, Aménagement et MVT pour l'Édifice Amable-Bélanger conformément au tableau Revenus et dépenses 2012 suite à la vérification par le vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

ADOPTÉ

8.4 CARTE DE CRÉDIT

2013-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la carte de crédit émise pour la directrice générale soit annulée le 4 novembre 2013 et qu'une carte de crédit pour le directeur général adjoint soit également demandée pour une somme maximale de 2 500 \$ auprès de VISA Desjardins.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h.

ADOPTÉ

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

